

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2385

21 décembre 2006

### SOMMAIRE

Ad Hoc Consulting S.A., Luxembourg . . . . .	114462	Far Sud S.A., Luxembourg . . . . .	114443
Advanced Capital Europe S.A., Luxembourg . . . . .	114463	Far Sud S.A., Luxembourg . . . . .	114444
Aire Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	114466	Financière du Cap Nord S.A., Luxembourg . . . . .	114463
Aletti International S.A., Luxembourg . . . . .	114467	Fox Atlantic S.A., Luxembourg . . . . .	114462
Auva, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	114462	G.T.S.I. S.A., Gestion en Techniques Spéciales International S.A., Luxembourg . . . . .	114453
Bellevue Investissements S.A., Luxembourg-Kirch- berg . . . . .	114437	G.T.S.I. S.A., Gestion en Techniques Spéciales International S.A., Luxembourg . . . . .	114455
Bellevue Investissements S.A., Luxembourg-Kirch- berg . . . . .	114437	GS Segre S.A., Luxembourg . . . . .	114441
Besthold S.A.H., Luxembourg . . . . .	114463	H.H. Agency International S.A., Hygiene and Health, Luxembourg . . . . .	114477
Blairmont S.A.H., Luxembourg . . . . .	114446	Hero Holding, GmbH, Hassel . . . . .	114461
Boats Group (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	114463	Hero Holding, GmbH, Hassel . . . . .	114461
C2M Implants S.A., Canach . . . . .	114440	Hürlimpeck A.G., Luxembourg . . . . .	114476
C2M Implants S.A., Canach . . . . .	114441	I-Am-Invest S.A., Luxembourg . . . . .	114466
CBRail Leasing, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	114460	Iceberg S.A., Luxembourg . . . . .	114464
CBRail Leasing, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	114461	Immeurope S.A., Luxembourg . . . . .	114462
CBRail, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	114459	International Chemical Investors II S.A., Luxem- bourg . . . . .	114439
CBRail, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	114460	International Commerce Holding S.A. . . . .	114434
Cecilia Holding S.A., Luxembourg . . . . .	114468	J2CG S.A., Luxembourg . . . . .	114477
Codisco Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	114466	Kika S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	114435
Commodity Trade Luxembourg S.A., Luxembourg- Kirchberg . . . . .	114436	Lampas Royal Participations S.A., Luxembourg . . . . .	114471
D.T.L.C. S.A., Luxembourg . . . . .	114448	Lark Corporation S.A., Luxembourg . . . . .	114465
D.T.L.C. S.A., Luxembourg . . . . .	114449	Lark Corporation S.A., Luxembourg . . . . .	114465
Dabe International S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	114436	Liquitech Holding S.A., Luxembourg . . . . .	114447
(Le) Défi S.A., Luxembourg . . . . .	114471	Lobista Investment S.A., Luxembourg . . . . .	114474
(Le) Défi S.A., Luxembourg . . . . .	114471	Malvestio S.A., Luxembourg . . . . .	114478
Dolberg S.A.H., Luxembourg . . . . .	114464	Malvestio S.A., Luxembourg . . . . .	114479
Dolce International (Lux-Canada), S.à r.l., Luxem- bourg-Kirchberg . . . . .	114436	Margin Finance S.A., Luxembourg . . . . .	114478
DV International S.A. (DVI S.A.), Luxembourg . . . . .	114464	Mazars S.A., Luxembourg . . . . .	114438
E-Commerce Participations Holding S.A., Luxem- bourg . . . . .	114445	Medalux Holding S.A., Luxembourg . . . . .	114466
Equen S.A., Luxembourg . . . . .	114440	Medrom S.A., Strassen . . . . .	114442
Est Engineering S.A., Luxembourg . . . . .	114473	Medrom S.A., Strassen . . . . .	114443
Euro Recycling Fibres E.R.F. S.A., Luxembourg . . . . .	114479	Meridiam Infrastructure Managers, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	114460
Euro-Aurus S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	114461	Monnet Professional Services, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	114435
Euro-Aurus S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	114462	Networking International S.A., Luxembourg . . . . .	114471
Euroscor, Sicav, Luxembourg . . . . .	114475	Networking International S.A., Luxembourg . . . . .	114472
Expo-Prom Holding S.A., Dudelange . . . . .	114474		

Networld Holding S.A., Luxembourg . . . . .	114469	Regana S.A., Luxembourg . . . . .	114465
Nico Backes, S.à r.l., Remich . . . . .	114437	Regana S.A., Luxembourg . . . . .	114465
Nico Backes, S.à r.l., Remich . . . . .	114438	Rimar S.A., Luxembourg . . . . .	114478
Novafinance International S.A., Luxembourg . . . . .	114469	Roltech, Les Solutions de Pointe, S.à r.l., Rodange	114461
Novafinance International S.A., Luxembourg . . . . .	114470	Roof Garden S.A., Luxembourg . . . . .	114438
Ornellaia S.C., Luxembourg . . . . .	114473	Roof Garden S.A., Luxembourg . . . . .	114439
Ornellaia S.C., Luxembourg . . . . .	114473	RQ Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	114464
Pain d'Or, S.à r.l., Mensdorf . . . . .	114475	RQ Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	114464
Pamplona PE Holdco 3 S.A., Luxembourg . . . . .	114435	Rusta, S.à r.l., Rumelange . . . . .	114452
PHBC International S.A., Luxembourg . . . . .	114449	Rusta, S.à r.l., Rumelange . . . . .	114453
Platon Holding S.A., Luxembourg . . . . .	114472	Société Financière de Gérance et Placement,	
Poculum S.A., Luxembourg . . . . .	114463	FilGECO S.A.H., Luxembourg . . . . .	114468
Premolo, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	114455	Société Financière pour la Distribution S.A., Lu-	
Premolo, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	114456	xembourg . . . . .	114465
Property Trust Luxembourg 1, S.à r.l., Luxem-		Tinval Holding S.A., Garnich . . . . .	114435
bourg . . . . .	114457	TRASOLUX, Société Luxembourgeoise de Trans-	
Property Trust Luxembourg 1, S.à r.l., Luxem-		ports S.A., Windhof . . . . .	114434
bourg . . . . .	114459	VGC (Lux) Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	114472
Protex Finance S.A., Luxembourg . . . . .	114468	VGC (Lux) Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	114479
Rafco, S.à r.l., Bereldange . . . . .	114480	VGC (Lux) Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	114466
Rafco, S.à r.l., Bereldange . . . . .	114480	VGC (Lux) Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	114470

**TRASOLUX, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE TRANSPORTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 7-9, rue d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 62.848.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2006*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006:

- EB TRANS S.A., société anonyme inscrite au R.C.S. sous le numéro B 38.281, 7-9, rue d'Arlon, L-8399 Windhof;
- Monsieur Bertrand Tardy, Cadre, demeurant 11, rue de Mersch, L-8396 Sept Fontaines, Administrateur-Délégué;
- Monsieur Vincent Salducci, dirigeant de sociétés, demeurant professionnellement au 7-9, rue d'Arlon, L-8399 Windhof.

Le mandat d'administrateur de Madame Tonia Marlair n'est pas renouvelé.

Le mandat de commissaire aux comptes de BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE n'est pas renouvelé. BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, société anonyme, 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg est nommée réviseur d'entreprises externe. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 3 novembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, réf. LSO-BW02248. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(127124.4//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2006.

**INTERNATIONAL COMMERCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 31.764.

Am 2. November 2006 ist BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE als Kommissar der Gesellschaft zurückgetreten.  
Das Domizil der Gesellschaft ist aufgekündigt.

Luxemburg, den 2. November 2006.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2006, réf. LSO-BW01383. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(127126.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2006.

**PAMPLONA PE HOLDCO 3 S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 113.090.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2006.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 novembre 2006.

J.-J. Wagner.

(123233.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2006.

---

**MONNET PROFESSIONAL SERVICES, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.400,-.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 87.738.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire du 31 octobre 2006 que la démission du gérant de la Société,

MONNET MANAGEMENT, Société Anonyme, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88.871, a été acceptée avec effet à partir du 31 octobre 2006.

Münsbach, le 31 octobre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2006, réf. LSO-BW03053. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(124632.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2006.

---

**KIKA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 100.674.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 19 octobre 2006 que PLURISERVICE FIDUCIARIA S.A., avec siège social au 27, Corso Elvezia, CH-6900 Lugano, a été nommé au poste de commissaire aux comptes, en remplacement de REVIGROUP S.A. avec mission à partir des comptes au 31 décembre 2005. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2006, réf. LSO-BW03326. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(124676.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

---

**TINVAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8354 Garnich, 1, Cité Bourfeld.  
R. C. Luxembourg B 92.674.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 13 octobre 2006 que:

- PLURISERVICE FIDUCIARIA S.A., avec siège social au 27, Corso Elvezia, CH-6900 Lugano, a été nommé au poste de commissaire aux comptes, en remplacement de LARIS FIDUCIARIA S.A. avec mission à partir des comptes au 31 décembre 2005; son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008;

- la cooptation de M. Federico Rezzonico au poste d'administrateur en date du 27 septembre 2005, en remplacement de Mme Madeline Lupi, démissionnaire, a été ratifiée.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2006, réf. LSO-BW03332. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(124683.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

---

**DOLCE INTERNATIONAL (LUX-CANADA), S.à r.l.,**  
**Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**  
 Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
 R. C. Luxembourg B 81.992.

En vertu d'une décision prise sous seing privé et signée le 20 septembre 2006, la société DOLCE INTERNATIONAL (LUX), S.à r.l., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg a cédé à la société DOLCE INTERNATIONAL (LUX-MANAGEMENT), S.à r.l., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 125 (cent vingt-cinq) parts sociales de la société DOLCE INTERNATIONAL (LUX-CANADA), S.à r.l.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2006, réf. LSO-BW03320. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(124679.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

**DABE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
 R. C. Luxembourg B 82.595.

Il résulte des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 30 octobre 2006 que les administrateurs sortants:

- M. Gérard Muller, économiste, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

- M. Francesco Hofer, licencié en économie politique, avec adresse professionnelle au Piazza Del Ponte, 9, CH-6850 Mendrisio,

- Mme Mirta Del Moro, employée, avec adresse professionnelle au Via Pollini, 7, CH-6850 Mendrisio, ainsi que le commissaire aux comptes sortant:

- M. Marco Ries, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été reconduits dans leurs fonctions respectives jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2006, réf. LSO-BW03318. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(124681.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

**COMMODITY TRADE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
 R. C. Luxembourg B 79.996.

Il résulte des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue extraordinairement en date du 20 octobre 2006, que:

les administrateurs sortants,

- M. Gérard Muller, économiste, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

- M. Fernand Heim, directeur financier, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

- M. Marc Schmit, chef comptable, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

- M. Francesco Hofer, licencié en économie politique, avec adresse professionnelle au 9, Piazza del Ponte, CH-6850 Mendrisio,

le commissaire aux comptes sortant,

- M. Marco Ries, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été reconduits dans leurs fonctions respectives jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2006, réf. LSO-BW03285. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(124685.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

**BELLEVUE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 80.502.

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 7 novembre 2006 que les administrateurs sortants:

- M. Gérard Muller, économiste,
- M. Fernand Heim, directeur financier,
- M. Marc Schmit, chef-comptable,

tous avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ainsi que le commissaire aux comptes sortant:

- M. Marco Ries, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été reconduits dans leurs fonctions respectives jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2006, réf. LSO-BW03280. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(124686.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

**BELLEVUE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 80.502.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration de la société tenue le 7 novembre 2006 que M. Gérard Muller, économiste, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommé à la fonction de président du Conseil d'Administration jusqu'à l'issue de son mandat d'administrateur qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2006, réf. LSO-BW03284. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(124688.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

**NICO BACKES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5544 Remich, 7, op der Kopp.

R. C. Luxembourg B 48.966.

L'an deux mille six, le dix octobre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Nico Backes, maître-installateur, né à Differdange le 4 janvier 1955, demeurant à L-5377 Übersyren, 38, rue de la Syre.

Lequel comparant a déclaré être le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée NICO BACKES, S.à r.l., ayant son siège social à Schuttrange, constituée suivant acte reçu par le notaire Léon Thomas dit Tom Metzler, de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 19 octobre 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 21 du 14 janvier 1995 et modifié en dernier lieu en date du 31 décembre 2000 suivant acte tenu sous seing privé suit à la conversion en euros, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1241 du 23 août 2002. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.

*Première et unique résolution*

L'associé unique décide de transférer avec effet à ce jour le siège social de la société de L-5368 Schuttrange, 6, rue de Canach à L-5544 Remich, 7, op der Kopp, de sorte que l'article 2, premier alinéa, des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. premier alinéa.** Le siège de la société est établi à Remich.»

Dont acte, fait et passé à Remich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Backes, M. Schaeffer.

114438

Enregistré à Remich, le 11 octobre 2006, vol. 471, fol. 3, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 novembre 2006.

M. Schaeffer.

(128229.3/5770/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

---

**NICO BACKES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5544 Remich, 7, op der Kopp.  
R. C. Luxembourg B 48.966.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 novembre 2006.

M. Schaeffer.

(128231.3/5770/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

---

**MAZARS, Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 56.248.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg, le 16 décembre 2005*

*Cinquième résolution*

Préalablement, le Conseil expose qu'à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 décembre 2002, le mandat de l'administrateur Louis Geimer n'avait pas été renouvelé, que par ailleurs il ressort des informations reçues du Registre de Commerce que ce dernier figure toujours sur la liste des mandataires de la société. Il est donc décidé de procéder à la radiation de Monsieur Louis Geimer en qualité d'administrateur, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, réf. LSO-BW02021. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(124707.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

---

**ROOF GARDEN S.A., Société Anonyme,  
(anc. NUGGET INTERNATIONAL S.A.).**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 71.607.

L'an deux mille six, le vingt-trois octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NUGGET INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 71.607, constituée suivant acte reçu par Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch, agissant en remplacement de Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 août 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 889 du 25 novembre 1999, dont les statuts furent modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 mai 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1538 du 11 août 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Nathalie Carbotti-Prieur, employée privée, demeurant à L-1831 Luxembourg, 45, rue de la Tour Jacob.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Renée Stein, employée privée, demeurant professionnellement à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Delio Cipolletta, employé privé, demeurant professionnellement à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Changement de la dénomination sociale de NUGGET INTERNATIONAL S.A. en ROOF GARDEN S.A.
2. Modification afférente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.
3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'Assemblée décide de changer la dénomination sociale de NUGGET INTERNATIONAL S.A. en ROOF GARDEN S.A. de sorte que l'article 1<sup>er</sup> des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination ROOF GARDEN S.A.»  
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes, est évalué à environ huit cents euros (800,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Carbotti-Prieur, R. Stein, D. Cipolletta, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 27 octobre 2006, vol. 438, fol. 63, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 novembre 2006.

H. Hellinckx.

(128234.3/242/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

**ROOF GARDEN S.A., Société Anonyme,  
(anc. NUGGET INTERNATIONAL S.A.).**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 71.607.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 novembre 2006.

H. Hellinckx.

(128235.3/242/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

**INTERNATIONAL CHEMICAL INVESTORS II S.A., Aktiengesellschaft.**

Gessellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
H. R. Luxemburg B 89.013.

*Auszug aus den Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 30. Oktober 2006 abgehalten am Gesellschaftssitz*

1. Abberufung und Neubestellung von zwei Verwaltungsratsmitgliedern

Die Herren

- Dieter Feustel, Luxembourg und

- François Metzler, Luxembourg

werden mit sofortiger Wirkung von ihrem Amt als Verwaltungsratsmitglieder abberufen.

Zu neuen Mitglieder des Verwaltungsrats wählt die Versammlung einstimmig

- Herrn Patrick Schnitzer, geb. am 3. März 1957 in Hamburg, wohnhaft in D-60325 Frankfurt/Main, Corneliusstr. 5

- Herr Dr. Achim Riemann, geb. am 15. September 1953 in Hessisch-Lichtenau, wohnhaft in D-65719 Hofheim am

Tanus, Iltisweg 7

Diese nehmen das Mandat an und führen es weiter bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2007.

Luxembourg, den 30. Oktober 2006.

*Die Versammlung*

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2006, réf. LSO-BW00740. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(124727.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

114440

**EQUEN S.A., Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 76.550.

*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 9. Mai 2006, abgehalten am Gesellschaftssitz*

Mandatsniederlegung des Administrateur-Délégué

Herr Robert Langmantel legt sein Mandat als Administrateur-Délégué zum Ablauf der ordentlichen Generalversammlung am 9. Mai 2006 nieder.

*Für die Versammlung*

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05193. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(124725.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

**C2M IMPLANTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5413 Canach, 4, Kaulenwiss.  
R.C. Luxembourg B 94.430.

L'an deux mille six, le trente octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme C2M IMPLANTS S.A., ayant son siège social au 4, Kaulenwiss, L-5413 Canach (la «Société»), constituée suivant acte notarié dressé par M<sup>e</sup> Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, reçu en date du huit juillet 2003, publié au Mémorial, Recueil C n° 817 du 6 août 2003 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte notarié dressé par M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, reçu en date du sept septembre 2005, publié au Mémorial, Recueil C n° 146 du 21 janvier 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Bruno Fischer, employé privé, demeurant au 4, Kaulenwiss, L-5413 Canach.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Bérengère Fischer-Landanger, employée privée, demeurant au 4, Kaulenwiss, L-5413 Canach.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Bérengère Fischer-Landanger, employée privée, demeurant au 4, Kaulenwiss, L-5413 Canach.

Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que la majorité des actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Modification de l'objet social de la société et ajout afférent d'un nouveau paragraphe 3 à l'article 4 des statuts de la société qui aura la teneur suivante:

**Art. 4. par. 3.** La société a également pour objet le conseil, l'assistance et la formation sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères.

2. Modification du paragraphe 3 et 5 de l'article 6 des statuts de la société qui auront désormais la teneur suivante:

**Art. 6. par. 3.** Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer qu'en présence de l'administrateur de catégorie A et d'une majorité des administrateurs de catégorie B. Les résolutions du conseil d'administration sont adoptées à la majorité des administrateurs présents ou représentés.

**Art. 6. par. 5.** Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil à tenir au Luxembourg par appel conférence par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les administrateurs participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les administrateurs concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

3. Divers.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à la majorité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société. Le nouvel objet social peut se résumer en une extension de l'objet actuel de la société au conseil, à l'assistance et la formation sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères.

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide d'ajouter un nouveau paragraphe 3 à l'article 4 des statuts de la société qui aura la teneur suivante:

**Art. 4. par. 3.** La société a également pour objet le conseil, l'assistance et la formation sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères.



*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier légèrement les paragraphes 3 et 5 de l'article 6 des statuts de la société qui auront désormais la teneur suivante:

**Art. 6. par. 3.** Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer qu'en présence de l'administrateur de catégorie A et d'une majorité des administrateurs de catégorie B. Les résolutions du conseil d'administration sont adoptées à la majorité des administrateurs présents ou représentés.

**Art. 6. par. 5.** Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil à tenir au Luxembourg par appel conférence par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les administrateurs participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les administrateurs concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants susmentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: B. Fischer, B. Fischer-Landanger, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2006, vol.155S, fol. 93, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2006.

J. Elvinger.

(128246.3/211/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

**C2M IMPLANTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5413 Canach, 4, Kaulenwiss.

R. C. Luxembourg B 94.430.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 44680 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

J. Elvinger.

(128247.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

**GS SEGRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 66.529.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt-cinq août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Serge Bernard, maître en droit, demeurant au 95, Grand-rue à L-1661 Luxembourg,

«le mandataire»,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Bo Göran Hjalmar Segersten, de nationalité suédoise, né le 31 juillet 1943 à Olaus Petri (Suède), demeurant à Idrottsvägen 64, SE 702 32 Örebro (Suède),

«le mandant»,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, en date du 16 août 2006, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme GS SEGRE S.A., ayant son siège social au 13, place d'Armes, L-1136 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 66.529, a été constituée suivant acte reçu en date du 7 octobre 1998 par-devant M<sup>e</sup> Alphonse Lentz, alors notaire à Remich, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 897 du 11 décembre 1998.

II.- Que le capital social de la société anonyme GS SEGRE S.A., prédésignée, s'élève actuellement à trente-deux mille euros (32.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions sans valeur nominale.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société GS SEGRE S.A.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S. Bernard, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2006, vol. 155S, fol. 24, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

J. Elvinger.

(128256.3/211/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

### **MEDROM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 111, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 63.567.

L'an deux mille six, le sept novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MEDROM S.A., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 111, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B numéro 63.567, constituée suivant acte reçu le 17 mars 1998, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 415 du 9 juin 1998.

L'assemblée est présidée par Monsieur Paul Kipchen, responsable financier, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 250 (deux cent cinquante) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

Modification de l'objet social de la société (article 4) pour lui donner la teneur suivante:

«Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen unter irgendwelcher Form in anderen ausländischen Gesellschaften, sowie die Verwaltung, die Kontrolle und die Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräußern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und andere davon abgeleitete oder dieselben ergänzenden Rechte erwerben und vertreten.

Die Gesellschaft kann Anleihen aufnehmen, sowie den Gesellschaften an denen sie direkt massgeblich beteiligt ist, jede Art von Unterstützung, Darlehen oder Sicherheiten gewähren.

Zweck der Gesellschaft ist weiterhin der Erwerb und die Verwaltung von Immobilien sowie von sonstigen Wirtschaftsgütern jeglicher Art. Zweck der Gesellschaft sind ausserdem Managementtätigkeiten aller Art.

Die Gesellschaft kann ihre Tätigkeit im In- und Ausland ausüben, Zweigniederlassungen errichten und alle sonstigen Geschäfte betreiben, die der Erreichung ihres Zwecks förderlich sind.

Die Gesellschaft kann Handel mit medizinischen Geräten, deren Zubehör, Ersatzteilen und Pharmazeutischen Produkten betreiben.

Die Gesellschaft kann Produktionsstätten für Medizinische Geräte und deren Ersatzteile errichten.

Die Gesellschaft kann Handel und Leasingverträgen mit medizinischen Geräten betreiben.

Ausserdem kann die Gesellschaft zivile und militärische mobile Krankenhäuser verkaufen, sowie NBC Filter und NBC Schutzausrüstung.

Die Gesellschaft kann Diagnostische Zentren betreiben.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

#### *Résolution unique*

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société (article 4) pour lui donner la teneur suivante:

«Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen unter irgendwelcher Form in anderen ausländischen Gesellschaften, sowie die Verwaltung, die Kontrolle und die Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräußern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und andere davon abgeleitete oder dieselben ergänzenden Rechte erwerben und vertreten.

Die Gesellschaft kann Anleihen aufnehmen, sowie den Gesellschaften an denen sie direkt massgeblich beteiligt ist, jede Art von Unterstützung, Darlehen oder Sicherheiten gewähren.

Zweck der Gesellschaft ist weiterhin der Erwerb und die Verwaltung von Immobilien sowie von sonstigen Wirtschaftsgütern jeglicher Art. Zweck der Gesellschaft sind ausserdem Managementtätigkeiten aller Art.

Die Gesellschaft kann ihre Tätigkeit im In- und Ausland ausüben, Zweigniederlassungen errichten und alle sonstigen Geschäfte betreiben, die der Erreichung ihres Zwecks förderlich sind.

Die Gesellschaft kann Handel mit medizinischen Geräten, deren Zubehör, Ersatzteilen und Pharmazeutischen Produkten betreiben.

Die Gesellschaft kann Produktionsstätten für Medizinische Geräte und deren Ersatzteile errichten.

Die Gesellschaft kann Handel und Leasingverträgen mit medizinischen Geräten betreiben.

Ausserdem kann die Gesellschaft zivile und militärische mobile Krankenhäuser verkaufen, sowie NBC Filter und NBC Schutzausrüstung.

Die Gesellschaft kann Diagnostische Zentren betreiben.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire.

Signé: P. Kipchen, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2006, vol. 30CS, fol. 24, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 20. November 2006.

J. Elvinger.

(128249.3/211/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

**MEDROM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 111, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 63.567.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 44776 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

J. Elvinger.

(128250.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

**FAR SUD S.A., Société Anonyme,  
(anc. FAR SUD HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 87.081.

L'an deux mille six, le huit novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme FAR SUD HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu le 12 avril 2002 par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1054 du 10 juillet 2002, modifié par acte reçu le 5 mars 2003 par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 400 du 11 avril 2003.

L'assemblée est ouverte sous la Présidence de Maître Charles Duro, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Maître Karine Mastinu, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Maître Lionel Bonifazzi, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter que:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par le bureau et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'objet social de la société de société holding 1929 en société de participations financières et modification subséquente des articles 4 et 18 des statuts;

2. Changement de la dénomination sociale de FAR SUD HOLDING S.A. en FAR SUD S.A. et modification subséquente de l'article premier des statuts;
3. Divers.

*Constatation de la validité de l'assemblée*

Tous les faits exposés par Monsieur le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'Assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

*Délibération*

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société de sorte qu'elle ne sera plus soumise au régime au régime fiscal des sociétés holding de 1929 mais au droit commun applicable aux sociétés de participations financières.

Suite à ce qui précède, les nouveaux articles 4 et 18 des statuts seront libellés comme suit:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement, en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.»

«**Art. 18.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société de FAR SUD HOLDING S.A. en FAR SUD S.A. Suite à ce qui précède, l'article premier des statuts sera libellé comme suit.

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes, entre les comparants et tous ceux qui deviennent propriétaires des actions ci-après créées, une société sous la forme d'une société anonyme, sous la dénomination FAR SUD S.A.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Signé: Ch. Duro, L. Bonifazzi, K. Mastinu, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2006, vol. 30CS, fol. 28, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2006.

J. Elvinger.

(128251.3/211/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

**FAR SUD S.A., Société Anonyme,  
(anc. FAR SUD HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 87.081.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 44796 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

J. Elvinger.

(128252.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

**E-COMMERCE PARTICIPATIONS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 37.179.

L'an deux mille six, le seize novembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding E-COMMERCE PARTICIPATIONS HOLDING S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, constituée sous la dénomination de EUROPEAN INSTITUTE OF PARTICIPATIONS S.A., suivant acte reçu par le notaire André Schwachtgen, de résidence à Luxembourg, en date du 23 mai 1991, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 443 du 23 novembre 1991, modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Schwachtgen, en date du 27 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 612 du 8 août 2001, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 37.179, au capital social de quarante-huit mille euros (EUR 48.000,00), représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre euros (EUR 24,00) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Ahcène Boulhais, employé privé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Patricia Ceccotti, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Isabelle Schul, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. Décision de prononcer la dissolution de la société.
2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société.
3. Décharge à donner au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2006 jusqu'à la date de la mise en liquidation.
4. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide la dissolution de la société anonyme holding E-COMMERCE PARTICIPATIONS HOLDING S.A.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide la mise en liquidation de la société anonyme holding E-COMMERCE PARTICIPATIONS HOLDING S.A.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction, pour l'exercice de leurs mandats allant du 1<sup>er</sup> avril 2006 jusqu'à la date de la présente assemblée générale extraordinaire.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer liquidateur:

FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, avec siège social à L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: A. Boulhais, P. Ceccotti, I. Schul, E. Schlessner.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, vol. 30CS, fol. 41, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

E. Schlessner.

(128353.3/227/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

**BLAIRMONT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 24.725.

L'an deux mille six, le seize novembre.

Par-devant Maître Emile Schlessner, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding BLAIRMONT S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 20 août 1986, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 314 du 10 novembre 1986, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 24.725, au capital social de trente mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 30.000,00), représenté par trois cents (300) actions d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 100,00) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Salette Rocha, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

L'assemblée élit comme scrutatrice Mademoiselle Patricia Ceccotti, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. Décision de prononcer la dissolution de la société.

2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société.

3. Décharge à donner au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2006 jusqu'à la date de la mise en liquidation.

4. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide la dissolution de la société anonyme holding BLAIRMONT S.A.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide la mise en liquidation de la société anonyme holding BLAIRMONT S.A.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction, pour l'exercice de leurs mandats allant du 1<sup>er</sup> janvier 2006 jusqu'à la date de la présente assemblée générale extraordinaire.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer liquidateur:

FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, avec siège social à L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: J.-P. Reiland, S. Rocha, P. Ceccotti, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, vol. 30CS, fol. 41, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

E. Schlessler.

(128355.3/227/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

### **LIQUITECH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 25.816.

L'an deux mille six, le seize novembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding LIQUITECH HOLDING S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 9 avril 1987, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 200 du 16 juillet 1987, modifiée suivant acte sous seing privé prévoyant la conversion du capital social en euros, en date du 24 juin 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1663 du 20 novembre 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 25.816, au capital social de trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,00), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,00) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Salette Rocha, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

L'assemblée élit comme scrutatrice Mademoiselle Patricia Ceccotti, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. Décision de prononcer la dissolution de la société.
2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société.
3. Décharge à donner au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2006 jusqu'à la date de la mise en liquidation.
4. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide la dissolution de la société anonyme holding LIQUITECH HOLDING S.A.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide la mise en liquidation de la société anonyme holding LIQUITECH HOLDING S.A.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction, pour l'exercice de leurs mandats allant du 1<sup>er</sup> janvier 2006 jusqu'à la date de la présente assemblée générale extraordinaire.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer liquidateur:

FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, avec siège social à L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: J.-P. Reiland, S. Rocha, P. Ceccotti, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, vol. 30CS, fol. 41, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

E. Schlessler.

(128358.3/227/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

### **D.T.L.C. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 56.228.

L'an deux mille six, le sept novembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société D.T.L.C. S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven en date du 30 août 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 608 du 25 novembre 1996, dont les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu suivant acte sous seing privé suite à la conversoin en euros en date du 10 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1133 du 26 juillet 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Denis Brettnacher, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Carine Godfurnon, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Franck Jacoby, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et requiert le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

#### *Ordre du jour:*

1) Changement de la date statutaire de l'Assemblée Générale Ordinaire;

2) Modification subséquente des statuts;

3) Divers.

IV. Que la présente assemblée représentant la totalité du capital social est régulièrement constituée et pourra valablement délibérer suivant l'ordre du jour.

Après avoir discuté de ces motifs et après avoir dûment délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, décide des résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée générale décide de changer la date statutaire de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra dorénavant le quatrième vendredi du mois de juin à 18.00 heures.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide par conséquence de modifier l'article 6, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante:



«**Art. 6. alinéa 1<sup>er</sup>.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la société, ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le quatrième vendredi du mois de juin à 18.00 heures.»

Tous les frais et honoraires dus en vertu des présentes et évalués à cinq cents euros (500,- EUR) sont à charge de la Société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: D. Brettnacher, C. Godfurnon, F. Jacoby, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 15 novembre 2006, vol. 471, fol. 21, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 novembre 2006.

M. Schaeffer.

(128369.2/5770/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

**D.T.L.C. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 56.228.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 novembre 2006.

M. Schaeffer.

(128370.3/5770/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

**PHBC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 121.689.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Philippe Busson-Lafourcade, président directeur général, né à Issy-les-Moulineaux (France), le 24 novembre 1971, demeurant à F-37540 Saint Cyr-sur-Loire, 7, rue du Coq (France);

2.- Monsieur Henri Carel, président directeur général, né à Schoelcher (Martinique), le 11 janvier 1969, demeurant à F-60430 Silly-Tillard, 6, rue Chavet (France);

3.- Monsieur Philippe Salmieri, agent d'assurances, né à Nîmes (France), le 17 juillet 1957, demeurant à F-95650 Courdimanche, Résidence du Golf, 2, allée des Greens (France);

4.- Monsieur Thierry Thomas, directeur marketing, né à Paris/14<sup>e</sup> (France), le 20 novembre 1965, demeurant à F-92100 Boulogne-Billancourt, 61bis, avenue Edouard Vaillant (France);

5.- Monsieur Jean Alexandre Flühmann, rentier, né à La Chaux de Fonds (Suisse), le 8 octobre 1943, demeurant à CH-2006 Neuchâtel 6, 53, rue de l'Evole (Suisse);

6.- Monsieur Patrice Beaupere, directeur général adjoint, né à Pointe à Pitre (Guadeloupe), le 10 janvier 1973, demeurant à F-93140 Bondy, 73, avenue Geneviève Anthonioz De Gaulle (France);

7.- Monsieur Yannick Busson, directeur, né à Issy-les-Moulineaux (France), le 24 décembre 1972, demeurant à F-41100 Vendôme, 276, boulevard Roosevelt (France);

8.- Monsieur Pascal Delahaye, directeur administratif, né à Amiens (France), le 26 juin 1964, demeurant à F-37100 Tours, 14, rue Nicolas Dorbelles (France);

9.- Monsieur Thierry Girard, directeur recherche et développement, né à Saumur (France), le 1<sup>er</sup> janvier 1969, demeurant à F-37100 Tours, 13, rue Madame Hanska (France).

Les deux comparants sub 3.-, 7.-, 8.- et 9.- es sont ici représentées par Monsieur Philippe Busson-Lafourcade, pré-qualifié,

en vertu de quatre procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>. Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de PHBC INTERNATIONAL S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège à l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales ou physiques.

La société pourra en outre faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

## **Titre II. Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions aux conditions prévues par la loi.

## **Titre III. Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut dépasser six ans, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désigneront un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Il se réunit sur la convocation du président aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tout acte d'administration et de disposition qui rentre dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société se trouve valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances et pour toutes opérations par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur-délégué de la société ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

## **Titre IV. Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six ans.

### Titre V. Assemblée générale

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social, ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations par le conseil d'administration, le troisième jeudi du mois de mai à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

### Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

**Art. 14.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires.

### Titre VII. Dissolution - Liquidation

**Art. 16.** La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### Titre VIII. Dispositions générales

**Art. 17.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties s'en réfèrent et s'en soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et de leurs lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

#### *Souscription et libération*

Les actions ont été souscrites et libérées comme suit:

1.- Monsieur Philippe Busson-Lafourcade, préqualifié, cent dix actions . . . . .	110
2.- Monsieur Henri Carel, préqualifié, cent dix actions . . . . .	110
3.- Monsieur Philippe Salmieri, préqualifié, cent dix action . . . . .	110
4.- Monsieur Thierry Thomas, préqualifié, cent dix actions . . . . .	110
5.- Monsieur Jean Alexandre Flühmann, préqualifié, cent vingt actions . . . . .	120
6.- Monsieur Patrice Beaupere, préqualifié, cent dix actions . . . . .	110
7.- Monsieur Yannick Busson, préqualifié, cent dix actions . . . . .	110
8.- Monsieur Pascal Delahaye, préqualifié, cent dix actions . . . . .	110
9.- Monsieur Thierry Girard, préqualifié, cent dix actions . . . . .	110
Total: mille actions . . . . .	1.000

Les actions ont été entièrement libérées de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution à environ mille quatre cents euros.

#### *Réunion en assemblée générale extraordinaire*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarant se réunir à l'instant en assemblée générale extraordinaire, prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont nommés administrateurs de la société:
  - Monsieur Philippe Busson-Lafourcade, président directeur général, né à Issy-les-Moulineaux (France), le 24 novembre 1971, demeurant à F-37540 Saint Cyr-sur-Loire, 7, rue du Coq (France);
  - Monsieur Henri Carel, président directeur général, né à Schoelcher (Martinique), le 11 janvier 1969, demeurant à F-60430 Silly-Tillard, 6, rue Chavet (France);
  - Madame Karine Ferrara, employée privée, née à Thionville (France), le 1<sup>er</sup> janvier 1974, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
- 3.- Est nommé commissaire aux comptes de la société:
  - Monsieur Pascal Bonnet, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 4 juillet 1964, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

4.- Les mandats des administrateurs, administrateurs-délégués et commissaire aux comptes expireront à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2012.

5.- Le siège social de la société est fixé à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

6.- Faisant usage de la faculté offerte par l'article 10 des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Philippe Busson-Lafourcade, prénommé, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus de nous notaire par noms, prénoms, états et demeures, tous ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. Carel, Ph. Busson-Lafourcade, Th. Thomas, A. Flühmann, P. Beaupere, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 novembre 2006, vol. 539, fol. 55, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 novembre 2006.

J. Seckler.

(128698.3/231/171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

**RUSTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. PRUNE, S.à r.l.).**

Siège social: L-3739 Rumelange, 77, rue des Martyrs.

R. C. Luxembourg B 110.999.

L'an deux mille six, le treize novembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

RUWA, S.à r.l., une société établie avec siège social à L-3739 Rumelange, 32, rue des Martyrs, ici représentée par ses deux gérants Monsieur Ernest Walch, rentier, demeurant à L-5695 Emerange, 11, rue d'Elvange, et son épouse Madame Marie-Ange Walch, née Walch, commerçante, demeurant à L-5695 Emerange, 11, rue d'Elvange.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée PRUNE, S.à r.l., R.C.S Luxembourg B 110.999, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 5 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 220 du 31 janvier 2006.

Les statuts de ladite Société n'ont pas été modifiés depuis:

- Le capital social de la Société est actuellement fixé à quinze mille euros (EUR 15.000,00), représenté par cent cinquante (150) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'associé unique décide de changer l'objet social de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«La Société a pour objet l'exploitation de stations à essence, la vente de carburant, gaz, huiles, graisses, produits pétroliers et accessoires pour véhicules automobiles, ainsi que la vente de tous articles généralement quelconques vendus dans une telle station, et notamment les produits alimentaires, les boissons alcooliques ou non, les tabacs, confiseries, articles cosmétiques, souvenirs, cadeaux, films, photos, articles audio, vidéo, informatiques etc.

Par ailleurs la société pourra fournir les articles et prestations suivantes: lavage de voitures, montage et vente de pneus, vidanges de moteurs et petites réparations ainsi que les services accessoires.

En général, la Société pourra faire toutes autres transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tout autre objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.»

Suite à la décision qui précède, l'article 2 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La Société a pour objet l'exploitation de stations à essence, la vente de carburant, gaz, huiles, graisses, produits pétroliers et accessoires pour véhicules automobiles, ainsi que la vente de tous articles généralement quelconques vendus dans une telle station, et notamment les produits alimentaires, les boissons alcooliques ou non, les tabacs, confiseries, articles cosmétiques, souvenirs, cadeaux, films, photos, articles audio, vidéo, informatiques etc.

Par ailleurs la société pourra fournir les articles et prestations suivantes: lavage de voitures, montage et vente de pneus, vidanges de moteurs et petites réparations ainsi que les services accessoires.

En général, la Société pourra faire toutes autres transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tout autre objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.»

- L'associé unique décide de changer la dénomination sociale en RUSTA, S.à r.l.

Suite à la décision qui précède, l'Article 3 des statuts de la Société est modifié pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société existe sous la dénomination de RUSTA, S.à r.l.»

- L'associé unique décide de transférer le siège social de la société vers L-3739 Rumelange, 77, rue des Martyrs.

Suite à la décision qui précède, le premier alinéa de l'Article 4 des statuts de la Société est modifié pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 4. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le siège social de la Société est établi à Rumelange.»

- Les associés décident d'accepter la démission du gérant Ernest Walch et par vote spécial lui accorde décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

Suite à cette décision, Madame Marie-Ange Walch, préqualifiée, est confirmée dans sa fonction, désormais de gérante unique, avec pouvoir d'engager la Société par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: E. Walch, M.-A. Walch, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, vol. 156S, fol. 12, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

A. Schwachtgen.

(128791.5/230/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

**RUSTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. PRUNE, S.à r.l.).**

Siège social: L-3739 Rumelange, 77, rue des Martyrs.

R. C. Luxembourg B 110.999.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1630 du 13 novembre 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(128793.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

**G.T.S.I. S.A., GESTION EN TECHNIQUES SPECIALES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 120.997.

L'an deux mille six, le huit novembre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GESTION EN TECHNIQUES SPECIALES INTERNATIONAL S.A., en abrégé G.T.S.I. S.A., ayant son siège social à Luxembourg 241, route d'Arlon, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 octobre 2006, non encore publié au Mémorial C.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Robert Anciaux, dirigeant d'entreprises, demeurant avenue du Manoir, 30, B-1410 Waterloo.

Le président désigne comme secrétaire Madame Nathalie Gautier, employée privée, demeurant professionnellement au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Michelle Delfosse, ingénieur civil, demeurant professionnellement au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation de capital pour le porter de sa valeur actuelle de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), représenté par trois mille deux cents (3.200) actions de dix euros (EUR 10,-) chacune à la valeur de trente-six mille huit cent soixante euros (EUR 36.860,-), représenté par trois mille six cent quatre-vingt-six (3.686) actions de dix euros (EUR 10,-) chacune par la création de quatre cent quatre-vingt-six (486) actions nouvelles de dix euros (EUR 10,-) chacune pour un montant de quatre mille huit cent soixante euros (EUR 4.860,-) assorti d'une prime d'émission d'un montant de deux cent quarante-cinq mille cent quarante euros (EUR 245.140,-).

2. Admission de Monsieur Philippe Joos à la souscription de toutes les actions nouvelles.

3. Nominations de nouveaux administrateurs.

4. Ajout d'un paragraphe supplémentaire dans l'article 4 des statuts comme suit: «La société pourra en outre prester tous types de services de conseils et d'administration à toute entreprise liée.»

5. Modification de l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Toute décision du conseil est prise à la majorité des membres présents ou représentés.»

6. Rectification de l'erreur matérielle dans le code postal du siège social de la société qui doit être remplacé par «L-1150» en lieu et place de «L-1140».

7. Adaptation des statuts en conséquence.

8. Divers.

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumise à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varient par les personnes présentes et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de quatre mille huit cent soixante euros (EUR 4.860,-) pour le porter de sa valeur actuelle de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) à trente-six mille huit cent soixante euros (EUR 36.860,-) par émission de quatre cent quatre-vingt-six (486) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, émises avec une prime d'émission totale de deux cent quarante-cinq mille cent quarante euros (EUR 245.140,-), jouissant des mêmes droits et avantages que les actions déjà existantes.

L'Assemblée admet Monsieur Philippe Joos, administrateur de société, demeurant avenue du Pic Vert, 15, B-1640 Rhode-Saint-Genèse (Belgique) à la souscription des quatre cent quatre-vingt-six (486) actions nouvelles, les autres actionnaires renonçant à leur droit de souscription préférentiel.

#### *Souscription et libération*

De l'accord de tous les actionnaires, les quatre cent quatre-vingt-six (486) actions nouvelles sont souscrites à l'instamment-même par Monsieur Philippe Joos, prénommé, personnellement présent.

Les quatre cent quatre-vingt-six (486) actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées en numéraire, de sorte que la somme de deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-), représentant pour le capital social souscrit la somme de quatre mille huit cent soixante euros (EUR 4.860,-) et pour la prime d'émission la somme de deux cent quarante-cinq mille cent quarante euros (EUR 245.140,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

**Art. 5.** «Le capital souscrit est fixé à trente-six mille huit cent soixante euros (EUR 36.860,-), représenté par trois mille six cent quatre-vingt-six (3.686) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.»

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs les personnes suivantes:

- Monsieur Philippe Joos, administrateur de société, demeurant avenue du Pic Vert, 15, B-1640 Rhode-Saint-Genèse (Belgique).

- Monsieur Henri Grisius, expert-comptable, avec adresse professionnelle au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Le mandat des nouveaux administrateurs expirera à l'issue de la l'assemblée générale annuelle de l'an 2007.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts comme suit:

**Art. 4.** «La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société pourra en outre prêter tous types de services de conseils et d'administration à toute entreprise liée.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.»

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 8 des statuts comme suit:

**Art. 8.** «Toute décision du conseil est prise à la majorité des membres présents ou représentés. Le président n'ayant pas de voix prépondérante en cas de partage des voix.»

#### *Sixième résolution*

L'assemblée décide de rectifier l'erreur matérielle dans le code postal du siège social de la société qui doit être remplacé par «L-1150» en lieu et place de «L-1140».

#### *Evaluations de frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à cinq mille euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Anciaux, N. Gautier, M. Delfosse, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 novembre 2006, vol. 907, fol. 94, case 2. – Reçu 2.500 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 novembre 2006.

J.-J. Wagner.

(128875.3/239/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

**G.T.S.I. S.A., GESTION EN TECHNIQUES SPECIALES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 120.997.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 novembre 2006.

J.-J. Wagner.

(128876.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

**PREMOLO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1857 Luxembourg, 42, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 103.042.

In the year two thousand and six, on the sixteenth day of November.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

1) WELLS LIMITED, having its registered office in Tortola, Road Town, Waterfront Drive, P.O. Box 3175, British Virgin Islands, IBC number 54.183, here represented by FIDUCIAIRE EUROLUX S.A., R.C.S. Luxembourg B number 34.752, itself represented by Mr Régis Lux, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal; and

2) Mr Gavin Panella, company's director, born on 27th April 1978 in Benin City, Nigeria, residing in L-1857 Luxembourg, 42, rue du Kiem, here represented by FIDUCIAIRE EUROLUX S.A., prenamed, itself represented by Mr Régis Lux, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxies having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- The appearing persons sub 1) and 2) declare to be the sole associates of PREMOLO, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office in L-1857 Luxembourg, 42, rue du Kiem, incorporated by deed of Maître Gérard Lecuit, a notary residing in Luxembourg, on September 10th, 2004, published in the Mémorial C, number 1194 of November 23th, 2004, registered at the trade register of Luxembourg section B number 103.042, having a share capital amounting to EUR 12,500.- divided into 500 shares of EUR 25.- each (the «Company»).

- The appearing person sub 1) hereby declares to transfer one hundred (100) shares of the Company to the appearing person sub 2), who accepts, for a price agreed between the parties, excluded from the undersigned notary's accounting.

Further to the share transfer, Mr Gavin Panella, prenamed is the owner of five hundred (500) shares of the company.

*Intervention*

Thereafter intervenes Mr Gavin Panella, prenamed and represented as mentioned hereunder acting as manager of the Company and declares to accept in the name of the Company the said share transfer, in accordance with article 1690 of the «Code Civil».

Then Mr Gavin Panella, prenamed and represented as mentioned hereunder acting as the sole associate of the Company have requested the undersigned notary to enact the following:

The sole associate resolves to amend article 6 of the Company's articles of incorporation which will be read follows:

«**Art. 6.** The company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

There being no further business, the meeting is closed.

*Expenses*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated to about nine hundred Euro (EUR 900.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the French version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing known to the notary by name, first names, civil status and residence, he signed with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le seize novembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1) WELLS LIMITED, avec siège social à Tortola, Road Town, Waterfront Drive, P.O. Box 3175, Iles Vierges Britanniques, numéro d'IBC 54 183, ici représentée par FIDUCIAIRE EUROLUX S.A., R.C.S. Luxembourg B numéro 34.752, elle même représentée par M. Régis Lux, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

2) M. Gavin Panella, gérant de société, né le 27 avril 1978 à Benin City, Nigéria, demeurant à L-1857 Luxembourg, 42, rue du Kiem, ici représenté par FIDUCIAIRE EUROLUX S.A., précitée, elle même représentée par M. Régis Lux, précité, en vertu d'une procuration données sous seing privé.

Les prédites procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes ont prié le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

- les parties comparantes sub 1) et 2) déclarent être les seules et uniques associés de la société à responsabilité limitée PREMOLLO, S.à r.l., avec siège social à L-1857 Luxembourg, 42, rue du Kiem, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro 103.042 constituée suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 septembre 2004, publié au Mémorial C numéro 1194 du 23 novembre 2004, ayant un capital de EUR 12.500,- divisé en 500 parts de EUR 25,- chacune (la «Société»);

- la partie comparante sub 1) déclare par les présentes céder ses cent (100) parts sociales qu'elle détient dans la société PREMOLLO, S.à r.l., prédite, à Monsieur Gavin Panella, préqualifié, lequel ici présent et ce acceptant, au prix fixé entre parties hors la comptabilité du notaire.

Suite à ladite cession, Monsieur Gavin Panella, préqualifié, est propriétaire des cinq cents (500) parts sociales de la société.

*Intervention*

Ensuite, Monsieur Gavin Panella, précité, agissant en sa qualité de gérant de la société déclare ratifier la susdite cession de parts sociales au nom de la société, conformément à l'article 1690 du code civil.

Sur ce, Monsieur Gavin Panella, préqualifié, agissant en tant que seul associé de la société a pris les résolutions suivantes:

Afin de refléter la cession de parts ci-dessus, l'assemblée générale décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: R. Lux, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, vol. 30CS, fol. 41, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 novembre 2006.

P. Bettingen.

(128869.3/202/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

**PREMOLLO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1857 Luxembourg, 42, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 103.042.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 novembre 2006.

P. Bettingen.

(128870.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.



**PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
**Share capital: EUR 497,750.-.**

Registered office: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 109.812.

In the year two thousand and six, on the thirtieth day of the month of October.  
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

AXA PROPERTY TRUST LIMITED, a limited liability company governed by the laws of Guernsey, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Prot, Guernsey GY1 3QL, Channel Islands and registered under number 43007,

hereby represented by Mrs Bernardine Vos, private employee, residing professionally in Luxembourg by virtue of a proxy given on October 27th, 2006.

The said proxy, signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and by the undersigned notary will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party is the sole shareholder of PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 1, S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), with a share capital of four hundred ninety-seven thousand seven hundred fifty Euro (EUR 497,750.-), registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg, section B, under number 109.812, incorporated following a deed of the undersigned notary on 20th July 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1401, of 16th December 2005, and whose articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 2th June 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1641, of 30th August 2006 (the «Company»).

The appearing party, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To increase the Company's corporate capital by an amount of two hundred fifty-five thousand Euro (EUR 255,000.-) so as to raise it from its current amount of four hundred ninety-seven thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 497,750.-), to an amount of seven hundred fifty-two thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 752,750.-), and to issue ten thousand two hundred (10,200) new class F shares, each with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-), having the same rights and privileges as those attached to the existing shares;

2. To accept the subscription of the ten thousand two hundred (10,200) new class F shares, each with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-), by the existing shareholder of the Company, AXA PROPERTY TRUST LIMITED, and to accept payment in full of the nominal value of each such new shares by a contribution in cash and to allocate these newly issued shares to AXA PROPERTY TRUST LIMITED, in consideration for its contribution in cash and to acknowledge the effectiveness of the capital increase;

3. To amend article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1. to 2.;

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolved to increase the Company's corporate capital by an amount of two hundred fifty-five thousand Euro (EUR 255,000.-) so as to raise it from its current amount of four hundred ninety-seven thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 497,750.-), to an amount of seven hundred fifty-two thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 752,750.-).

*Second resolution*

The sole shareholder resolved to issue ten thousand two hundred (10,200) new class F shares, each with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-), having the same rights and privileges as those attached to the existing shares.

*Subscription*

There now appeared Mrs Bernardine Vos, prenamed, acting in her capacity as duly authorized attorney in fact of AXA PROPERTY TRUST LIMITED, by virtue of the above-mentioned proxy.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of AXA PROPERTY TRUST LIMITED, for the ten thousand two hundred (10,200) new class F shares, each with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-), and to make payment in full of the nominal value of each such new class F shares by a contribution in cash.

The person appearing declared, and the sole shareholder recognised, that each new share issued has been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the amount of two hundred fifty-five thousand Euro (EUR 255,000.-) proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

Thereupon the sole shareholder resolved to accept the said subscription and payment and to allot the ten thousand two hundred (10,200) new class F shares to AXA PROPERTY TRUST LIMITED.

*Third resolution*

As a result of the above resolutions, the sole shareholder resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company, which shall forthwith read as follows:

«**Art. 5. Subscribed capital. First paragraph.** The issued capital of the Company is set at seven hundred fifty-two thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 752,750.-) divided into fifteen thousand seven hundred and fifty-eight (15,758)

class A shares, one thousand one hundred sixty-four (1,164) class B shares, five hundred sixty-five (565) class C shares, one thousand four hundred fifteen (1,415) class D shares, seven hundred fifty-eight (758) class E shares, ten thousand two hundred fifty (10,250) class F shares, fifty (50) class G shares, fifty (50) class H shares, fifty (50) class I shares, fifty (50) class J shares, each with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-).»

#### *Costs and expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at four thousand one hundred Euro (EUR 4,100.-).

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version and that at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary, by her surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le trente octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire, résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

AXA PROPERTY TRUST LIMITED, une société régie par les lois de Guernsey, avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernsey GY1 3QL, Channel Islands et enregistrée sous le numéro 43007,

représentée aux fins des présentes par Mme Bernardine Vos, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 27 octobre 2006.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

La partie comparante est le seul associé de la société PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 1, S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie à Luxembourg et ayant son siège social au 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), ayant un capital de quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent cinquante euros (EUR 497.750,-), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 109.812 et constituée par acte reçu du notaire instrumentant, en date 20 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1401, du 16 décembre 2005. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire instrumentant en date du 2 juin 2006, publié au Mémorial C, numéro 1641, du 30 août 2006 (la «Société»).

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement informée des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux cent cinquante-cinq mille euros (EUR 255.000,-) de manière à le porter de son montant actuel de quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent cinquante euros (EUR 497.750,-), à un montant de sept cent cinquante-deux mille sept cent cinquante euros (EUR 752.750,-) et émission de dix mille deux cents (10.200) nouvelles parts sociales de catégorie F, ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes;

2. Acceptation de la souscription des dix mille deux cents (10.200) nouvelles parts sociales de catégorie F, ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), par l'associé existant de la Société, AXA PROPERTY TRUST LIMITED, et acceptation de la libération intégrale de la valeur nominale de chacune de ces nouvelles parts sociales par un apport en numéraire et attribution des nouvelles parts sociales à AXA PROPERTY TRUST LIMITED, en contrepartie de son apport en numéraire et acceptation de l'effectivité de l'augmentation de capital;

3. Modification de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions devant être adoptées conformément aux points 1. à 2.;

a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

#### *Première résolution*

L'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux cent cinquante-cinq mille euros (EUR 255.000,-) de manière à le porter de son montant actuel de quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent cinquante euros (EUR 497.750,-), à un montant de sept cent cinquante-deux mille sept cent cinquante euros (EUR 752.750,-).

#### *Deuxième résolution*

L'associé unique a décidé d'émettre dix mille deux cents (10.200) nouvelles parts sociales de catégorie F, ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes.

#### *Souscription*

Est ensuite intervenue Mme Bernardine Vos, précitée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de AXA PROPERTY TRUST LIMITED, en vertu de la procuration mentionnée ci-avant.

Lequel comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de AXA PROPERTY TRUST LIMITED, les dix mille deux cents (10.200) nouvelles parts sociales de catégorie F, ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), et libérer intégralement la valeur nominale de chacune de ces nouvelles parts sociales de catégorie F par un apport en numéraire.

Le comparant a déclaré et l'associé unique a reconnu que chaque part sociale nouvelle a été entièrement libérée en espèces et que la somme de deux cent cinquante-cinq mille euros (EUR 255.000,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

L'associé unique a décidé d'accepter ladite souscription et libération et d'attribuer les dix mille deux cents (10.200) nouvelles parts sociales de catégorie F à AXA PROPERTY TRUST LIMITED.

*Troisième résolution*

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'associé unique a décidé de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital social. Premier alinéa.** Le capital émis de la Société est fixé à sept cent cinquante-deux mille sept cent cinquante euros (EUR 752.750,-), divisé en quinze mille sept cent cinquante-huit (15.758) parts sociales de catégorie A, mille cent soixante-quatre (1.164) parts sociales de catégorie B, cinq cent soixante-cinq (565) parts sociales de catégorie C, mille quatre cent quinze (1.415) parts sociales de catégorie D, sept cent cinquante-huit (758) parts sociales de catégorie E, dix mille deux cent cinquante (10.250) parts sociales de catégorie F, cinquante (50) parts sociales de catégorie G, cinquante (50) parts sociales de catégorie H, cinquante (50) parts sociales de catégorie I, cinquante (50) parts sociales de catégorie J, ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).»

*Evaluation des Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à quatre mille cent euros (EUR 4.100,-).

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: B. Vos, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2006, vol. 155S, fol. 90, case 4. – Reçu 2.550 euros.

Le Receveur (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

G. Lecuit.

(128839.3/220/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

**PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 497.750,-.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 109.812.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

G. Lecuit.

(128840.3/220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

**CBRail, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 119.933.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique du 13 octobre 2006 de CBRail, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.933 que:

- Monsieur Herman van der Linden, né le 14 avril 1964 à Vlaardingen, Pays-Bas, dont l'adresse privée est Yerserkerood 19, 4617 NK Bergen op Zoom, Pays-Bas, a été nommé aux fonctions de gérant de la société avec effet en date du 13 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CBRail, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04684. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(124779.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

114460

**CBRail, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.  
R. C. Luxembourg B 119.933.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique du 3 octobre 2006 de CBRail, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.933 que:

- la démission de Monsieur Andrea Mazzotto de ses fonctions de gérant de la société a été acceptée avec effet en date du 3 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CBRail, S.à r.l.*

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04685. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(124783.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

---

**CBRail LEASING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.  
R. C. Luxembourg B 119.934.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique du 3 octobre 2006 de CBRail LEASING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.934 que:

- la démission de Monsieur Andrea Mazzotto de ses fonctions de gérant de la société a été acceptée avec effet en date du 3 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CBRail LEASING, S.à r.l.*

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04688. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(124789.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

---

**MERIDIAM INFRASTRUCTURE MANAGERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 110.701.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales en date du 15 mai 2006, que AECOM GLOBAL GROUP LIMITED, une société constituée selon les lois anglaises, enregistrée sous le 2492136, ayant son siège social sis à 5<sup>ème</sup> étage Energy House, 9 King Street, London EC2V 8EA, représentée par David Odgers, a transféré au CREDIT AGRICOLE PRIVATE EQUITY, une société constituée en France, ayant son siège social sis à F-7500 Paris, 100, boulevard du Montparnasse, enregistrée au Registre du Commerce de Paris sous le numéro 428.711.196, représentée par Fabien Prevost, 375 parts sociales qu'elle détenait dans la Société.

Les parts sociales des associés de la Société se composent désormais de la façon suivante:

- AECOM GLOBAL GROUP LIMITED détient 125 parts sociales dans la Société;

- CREDIT AGRICOLE PRIVATE EQUITY détient 375 parts sociales dans la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04693. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(124796.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

---

114461

**CBRail LEASING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.  
R. C. Luxembourg B 119.934.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique du 13 octobre 2006 de CBRail LEASING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.934 que:

- Monsieur Herman van der Linden, né le 14 avril 1964 à Vlaardingen, Pays-Bas, dont l'adresse privée est Yerserkerod 19, 4617 NK Bergen op Zoom, Pays-Bas, a été nommé aux fonctions de gérant de la société avec effet en date du 13 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CBRail LEASING, S.à r.l.*

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04690. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(124792.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

---

**ROLTECH, LES SOLUTIONS DE POINTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4807 Rodange, 101-103, rue Nic Biever.  
R. C. Luxembourg B 92.315.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Signature.

(125162.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

---

**HERO HOLDING, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5670 Hassel, 1A, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 39.847.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04088, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Signature.

(125165.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

---

**HERO HOLDING, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5670 Hassel, 1A, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 39.847.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04090, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Signature.

(125169.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

---

**EURO-AURUS S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 37.375.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04086, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Signature.

(125172.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

---

**EURO-AURUS S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 37.375.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04083, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Signature.

(125176.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

**AD HOC CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 71.789.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2006, réf. LSO-BW01950, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

*Pour AD HOC CONSULTING S.A.*

Signature

(125188.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

**IMMEUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 41.027.

—  
Le bilan au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04643, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Signature.

(125199.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

**FOX ATLANTIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 61.964.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Signature

*Un mandataire*

(125201.6//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

**AUVA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 111.403.

—  
Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04844, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2006.

*AUVA, S.à r.l.**MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.**Gérant*

Signatures

(125374.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

**ADVANCED CAPITAL EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 90.587.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04455, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2006.

Signature.

(125204.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

---

**BESTHOLD S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 26.509.

Le bilan au 30 septembre 2006, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Signatures.

(125205.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

---

**FINANCIERE DU CAP NORD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 61.948.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04655, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

FIDUPAR

Signatures

(125207.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

---

**POCULUM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 68.028.

Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04659, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

FIDUPAR

Signature

(125208.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

---

**BOATS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 50.901.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04845, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2006.

BOATS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

(125376.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

---

114464

**DOLBERG S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.499.

Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Signature.

(125209.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

**ICEBERG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 76.398.

Le bilan au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2006.

Signature.

(125213.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

**RQ LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 97.517.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03746, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2006.

M. van Krimpen.

(125219.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

**RQ LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 97.517.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03733, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2006.

M. van Krimpen.

(125222.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

**DV INTERNATIONAL S.A. (DVI S.A.), Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 94.096.

EXTRAIT

Sur demande du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement au siège de la prédite Société le 15 novembre 2006, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. «révocation de Madame Nora Brahimi, née le 20 mai 1973 à Amnéville (France), demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, de son poste d'Administrateur;
2. nomination de la Société Anonyme KRYSTAL S.A. avec siège social à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, en qualité de nouvel Administrateur».

Pour extrait conforme

C. Berg

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04440. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(127025.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2006.



**SOCIETE FINANCIERE POUR LA DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 52.950.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03859, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE FINANCIERE POUR LA DISTRIBUTION S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(125226.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

---

**LARK CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 62.604.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03855, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LARK CORPORATION S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(125228.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

---

**LARK CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 62.604.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03852, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LARK CORPORATION S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(125231.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

---

**REGANA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 72.721.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2006, réf. LSO-BW03027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(125292.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

---

**REGANA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 72.721.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2006, réf. LSO-BW03024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(125294.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

---

114466

**CODISCO INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, Allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 96.113.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04384, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2006.

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(125295.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

---

**AIRE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 87.944.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04773, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2006.

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signature

(125297.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

---

**I-AM-INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 73.394.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03810, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Signature.

(125364.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

---

**MEDALUX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 32.497.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03812, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Signature.

(125366.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

---

**VGC (LUX) INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 102.763.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04515, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(125391.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

---

**ALETTI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 88.165.

L'an deux mille six, le vingt-sept octobre.

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALETTI INTERNATIONAL S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, 23, rue Beaumont, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 88.165.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître André Jean Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 juillet 2002, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1352 en date du 18 septembre 2002.

La séance est ouverte à 11h30 sous la présidence de M<sup>e</sup> Claude Geiben, avocat à la Cour, demeurant à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Monsieur le Président nomme secrétaire Mademoiselle Marie-Joséphine Dossmann, employée privée, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

L'assemblée élit scrutateurs Madame Maria Susca-Radogna et Mademoiselle Anna Limosani, les deux employées privées, avec adresse professionnelles à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (31.000,- EUR), sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires, tout présents ou représentés, restera annexée à la présente, ensemble avec les procurations des actionnaires représentés, qui ont été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Résolution de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation conformément à l'article 141 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales;

2. Nomination d'un liquidateur;

3. Résolution de conférer au liquidateur tous pouvoirs prévus par la loi luxembourgeoise et de l'instruire de liquider la Société en conformité avec ladite loi;

4. Résolution de fixer les émoluments et la rémunération du liquidateur à la fin de la liquidation;

5. Divers.

L'assemblée a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après avoir reconnu qu'elle a été régulièrement constituée et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

*Première résolution*

Il est décidé de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation conformément à l'article 141 et suivants de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer liquidateur Monsieur Jean-Marc Heitz, comptable, né le 28 septembre 1958 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de conférer au liquidateur tous pouvoirs prévus par la loi luxembourgeoise et l'instruit de liquider la Société en conformité avec ladite loi.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de conférer au liquidateur tous pouvoirs prévus par la loi luxembourgeoise et l'instruit de liquider la société en conformité avec ladite loi, ainsi que de fixer les émoluments et rémunérations du liquidateur à la fin de la liquidation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Geiben, M.-J. Dossmann, M. Susca-Radogna, A. Limosani, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 7 novembre 2006, vol. 471, fol. 15, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 novembre 2006.

M. Schaeffer.

(128372.3/5770/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

**PROTEX FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 74.080.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03815, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Signature.

(125367.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

**CECILIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 75.150.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03818, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Signature.

(125368.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

**SOCIETE FINANCIERE DE GERANCE ET PLACEMENT, FIGECO, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 5.517.

L'an deux mille six, le seize novembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding SOCIETE FINANCIERE DE GERANCE ET PLACEMENT, FIGECO, avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire Tony Neuman, alors de résidence à Luxembourg, en date du 29 novembre 1955, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 90 du 16 décembre 1955, modifiée suivant acte reçu par le notaire Lucien Schuman, alors de résidence à Luxembourg, en date du 26 avril 1985, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 171 du 15 juin 1985, modifiée suivant acte sous seing privé prévoyant la conversion du capital social en euros, en date du 19 octobre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1498 du 17 octobre 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 5.517, au capital social de cinquante mille euros (EUR 50.000,00), représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,00) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Salette Rocha, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

L'assemblée élit comme scrutatrice Mademoiselle Patricia Ceccotti, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. Décision de prononcer la dissolution de la société.
2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société.
3. Décharge à donner au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2006 jusqu'à la date de la mise en liquidation.
4. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide la dissolution de la société anonyme holding SOCIETE FINANCIERE DE GERANCE ET PLACEMENT, FIGECO.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide la mise en liquidation de la société anonyme holding SOCIETE FINANCIERE DE GERANCE ET PLACEMENT, FIGECO.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction, pour l'exercice de leurs mandats allant du 1<sup>er</sup> janvier 2006 jusqu'à la date de la présente assemblée générale extraordinaire.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer liquidateur:

FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, avec siège social à L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: J.-P. Reiland, S. Rocha, P. Ceccotti, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, vol. 30CS, fol. 41, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

E. Schlessler.

(128359.3/227/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

**NETWORLD HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 75.563.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03822, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Signature.

(125369.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

**NOVAFINANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 108.908.

L'an deux mille six, le vingt octobre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NOVAFINANCE INTERNATIONAL S.A. (la Société), dont le siège social est sis 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée sous le numéro B 108.908, constituée par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, daté du 21 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1203 daté du 14 novembre 2005, page 57721.

L'assemblée est présidée par M<sup>e</sup> Claude Feyereisen, Avocat à la Cour, ayant son domicile professionnel à Luxembourg.

Le Président désigne comme Secrétaire M<sup>e</sup> Marieke Kernet, Avocat, ayant son domicile professionnel à Luxembourg.

L'assemblée élit comme Scrutateur, R.A. Alexandra Freiin Von Neuhoff Von der Ley, Rechtsanwältin admise au Barreau de Munich, ayant son domicile professionnel à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président déclare et demande au notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux sont indiqués sur la liste de présence. Cette liste et les procurations, après avoir été signées par les mandataires des parties comparantes et le notaire, resteront attachées au présent acte aux fins de l'enregistrement.

II. La liste de présence montre que les cinq mille neuf cent cinquante (5.950) actions ordinaires au porteur représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à la présente assemblée. Les actionnaires déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée par avance et avoir renoncé aux délais et formalités de convocation.

III. L'ordre du jour suivant de l'assemblée est le suivant:

1. réduction du capital social de la Société d'un montant de vingt millions d'euros (EUR 20.000.000) afin de le porter de son montant actuel de quarante-neuf millions sept cent soixante-cinq mille huit cents euros (EUR 49.765.800) à un montant de vingt-neuf millions sept-cent soixante-cinq mille huit cents euros (EUR 29.765.800); et

2. modification de l'article 5, alinéa 1<sup>er</sup>, des statuts de la Société pour refléter la résolution précédente.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de vingt millions d'euros (EUR 20.000.000) afin de le porter de son montant actuel de quarante-neuf millions sept cent soixante-cinq mille huit cents euros (EUR 49.765.800) à un montant de vingt-neuf millions sept-cent soixante-cinq mille huit cents euros (EUR 29.765.800).

L'assemblée note que la réduction du capital social de la Société prévue à la présente résolution s'effectue sans réduction du nombre d'actions.

L'assemblée note par ailleurs que, conformément aux dispositions de l'article 69, alinéa 2, de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, «si la réduction doit se faire par un remboursement aux actionnaires ou par une dispense de ceux-ci de libérer leurs actions, les créanciers dont la créance est antérieure à la date de publication au Mémorial du procès-verbal de délibération peuvent, dans les 30 jours à compter de cette publication demander au magistrat président la chambre du tribunal d'arrondissement siégeant en matière commerciale et comme en matière de référés, la constitution de sûretés. Le président ne peut écarter cette demande que si le créancier dispose de garanties adéquates ou si celles-ci ne sont pas nécessaires compte tenu du patrimoine de la société».

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée décide de modifier l'article 5, alinéa premier, des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à vingt-neuf millions sept-cent soixante-cinq mille huit cents euros (EUR 29.765.800) représenté par cinq mille neuf cent cinquante (5.950) actions ordinaires au porteur sans indication de valeur nominale.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire instrumentaire, les mandataires des parties comparantes et les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Feyereisen, M. Kernet, A.F. Von Neuhoff Von der Ley, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 20 octobre 2006, vol. 471, fol. 9, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 novembre 2006.

M. Schaeffer.

(128377.3/5770/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

**NOVAFINANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 108.908.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 novembre 2006.

M. Schaeffer.

(128378.3/5770/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

**VGC (LUX) INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 102.763.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04512, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(125393.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

114471

**LE DEFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 75.726.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03825, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Signature.

(125370.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

---

**LE DEFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 75.726.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03829, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Signature.

(125371.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

---

**LAMPAS ROYAL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 85.779.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2006.

Signature.

(125381.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

---

**NETWORKING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 61.008.

L'an deux mille six, le sept novembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société NETWORKING INTERNATIONAL S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux, de résidence à Luxembourg-Ville en date du 19 septembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 9 du 6 janvier 1998, dont les statuts n'ont pas encore été modifiés.

L'assemblée est présidée par Madame Carol Deltenre, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Carine Godfurton, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Franck Jacoby, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et requiert le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

- 1) Changement de la date statutaire de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- 2) Modification subséquente des statuts.
- 3) Divers.

IV. Que la présente assemblée représentant la totalité du capital social est régulièrement constituée et pourra valablement délibérer suivant l'ordre du jour.

Après avoir discuté de ces motifs et après avoir dûment délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, décide des résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée générale décide de changer la date statutaire de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra dorénavant le quatrième lundi du mois de juin à 17.00 heures.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide par conséquence de modifier l'article 21, alinéa 1<sup>er</sup>, des statuts de la Société afin de leur donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 21. alinéa 1<sup>er</sup>.** L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le quatrième lundi du mois de juin à 17.00 heures.»

Tous les frais et honoraires dus en vertu des présentes et évalués à cinq cents euros (500,- EUR) sont à charge de la Société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Deltenre, C. Godfurnon, F. Jacoby, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 15 novembre 2006, vol. 471, fol. 21, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 novembre 2006.

M. Schaeffer.

(128381.2/5770/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

---

**NETWORKING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 61.008.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 novembre 2006.

M. Schaeffer.

(128382.3/5770/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

---

**PLATON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 41.113.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2006.

Signature.

(125382.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

---

**VGC (LUX) HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 102.766.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04509, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2006.

*Pour la société*

Signature

*Un gérant*

(125397.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

---



114473

**ORNELLAIA, Société Civile.**

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht.  
R. C. Luxembourg E 2.016.

L'an deux mille six, le dix-neuf septembre.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

1.- La société IONTEC LTD, avec siège social à Akara Bldg, 24 De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, ici représentée par Monsieur Pierre Weydert, employé privé, né le 12 janvier 1967 à Luxembourg, matricule 1967.01.12.279, demeurant au 50, rue de Mamer, L-8280 Kehlen en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 31 juillet 2001. Lequel mandat général, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexé aux présentes pour être enregistré en même temps.

2.- Monsieur Pierre Weydert, précité.

Seuls associés de la société civile ORNELLAIA dont le fond social est de mille euros (1.000,- EUR) divisé en cinq cents parts d'intérêt d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) chacune, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro E 2.016, constituée sous le nom de L.F.A. LUXFIDUAUDIT suivant acte reçu par maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C numéro 239, page 11.429 du 6 mars 2003 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen notaire de résidence à Luxembourg le vingt-sept octobre 2005, publié au Mémorial C numéro 355, page 17.003 du 17 février 2006.

Lesquels comparants par leur mandataire ont requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

Le siège social est transféré du 6, rue de l'Egalité, L-8314 Olm au 20, rue Jean-Pierre Beicht, L-1226 Luxembourg.

L'article 4 des statuts aura dès lors la teneur suivante:

«Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.»

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et résidence, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Weydert, C. Mines

Enregistré à Capellen, le 20 septembre 2006, vol. 435, fol. 93, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 23 novembre 2006.

C. Mines.

(128398.3/225/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

**ORNELLAIA, Société Civile.**

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht.  
R. C. Luxembourg E 2.016.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 19 septembre 2006, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Capellen, le 23 novembre 2006.

C. Mines.

(128401.3/225/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

**EST ENGINEERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 106.611.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> septembre 2006 que:

- Monsieur David de Marco a démissionné de son poste d'administrateur.

- Monsieur Gianluca Ninno, né à Policoro (Italie), le 7 avril 1975, demeurant professionnellement à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf, a été coopté administrateur en remplacement de Monsieur David de Marco, démissionnaire. Il reprendra le mandat qui se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2010. La prochaine assemblée générale des actionnaires ratifiera cette cooptation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2006, réf. LSO-BW05931. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(127015.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2006.

114474

**EXPO-PROM HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 82.136.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BP06118, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(128604.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

**LOBISTA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 79.323.

L'an deux mille six, le treize septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de LOBISTA INVESTMENT S.A., R.C.S. Luxembourg B n° 79.323, ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 483 du 27 juin 2001.

Les statuts de la société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte du même notaire, en date du 2 mai 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1.124 du 25 juillet 2002.

La séance est ouverte à 16.00 heures sous la présidence de Monsieur Sébastien Gravière, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire et l'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, domicilié professionnellement au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation, la société LISOLUX, S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à 16.15 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S. Gravière, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, vol. 29CS, fol. 63, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2006.

J. Elvinger.

(128881.3/211/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

114475

**PAIN D'OR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6918 Mendorf, Zone Industrielle Rothoicht.  
R. C. Luxembourg B 9.929.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société anonyme PANELUX S.A., avec siège à L-6901 Roodt/Syre, Zone Industrielle Rothoicht, ici représentée par Monsieur Jacques Linster, administrateur-délégué, demeurant à Luxembourg et Madame Josée Fischer, administrateur, demeurant à Bertrange.

Laquelle comparante détenant l'intégralité des 500 parts sociales représentatives du capital social a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

1. La société à responsabilité limitée PAIN D'OR, S.à r.l. (ci-après «la Société»), ayant son siège social à L-6918 Mendorf, Zone Industrielle Rothoicht, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 9.929, a été constituée suivant acte sous seing privé en date du 9 décembre 1971, publié au Mémorial, Recueil Spécial C du 7 juin 1972. Les statuts en ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 19 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 27 avril 2002.

2. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

3. En vertu d'un acte de cession de parts sous seing privé en date du 24 octobre 2006 dont un exemplaire restera ci-annexé, la société FISCHER, S.à r.l. a cédé sa part à PANELUX S.A., de sorte que celle-ci est devenue seule associée de la société PAIN D'OR, S.à r.l.

4. Par la présente l'associée unique prononce la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation avec effet immédiat.

5. L'associée unique nomme à la fonction de liquidateur Monsieur Romain Thillens, expert comptable, né le 30 octobre 1952 à Wiltz, demeurant à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri et à la fonction de commissaire à la liquidation la société à responsabilité limitée HRT REVISION, S.à r.l.

6. L'associée unique prend connaissance du rapport du liquidateur, lequel rapport restera annexé aux présentes.

Il résulte de ce rapport que la Société n'a plus de passif sauf une dette vis-à-vis de l'Administration des Contributions Directes que l'associée unique la société PANELUX S.A. s'engage à régler dès que l'imposition en sera faite.

7. Ensuite le rapport du commissaire à la liquidation est présenté à l'associée unique. Il constate que la partie descriptive du rapport du liquidateur est en concordance avec les comptes de la liquidation.

8. L'associée unique constate dès lors que la liquidation de la Société est ainsi achevée et que la Société est définitivement dissoute et liquidée.

9. Décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société pour l'exécution de leur mandat.

10. Les livres et documents sociaux de la Société sont conservés pendant la durée de cinq ans au siège de la société anonyme PANELUX S.A. à L-6901 Roodt/Syre, Zone Industrielle Rothoicht.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Linster, J. Fischer, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2006, vol. 30CS, fol. 19, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2006.

F. Baden.

(128824.3/200/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

**EUROSCOR, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 26.569.

L'an deux mille six, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société d'investissement à capital variable EUROSCOR, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 25 septembre 1987, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 302 du 27 octobre 1987. Les statuts furent modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Hesperange, en date du 31 janvier 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 810 du 26 septembre 2001.

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Madame Samina Lebrun, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Fayza Charai, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Mylène Castellani, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Mise en liquidation de la Société.

2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par lettres recommandées contenant l'ordre du jour en date du 12 octobre 2006. La convocation a été également publiée au Luxemburger Wort du 16 octobre 2006.

Les copies des convocations afférentes sont déposées sur le bureau de l'assemblée.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

IV.- Qu'il ressort de la dite liste de présence que la totalité des actions en circulation, à savoir 138.090 actions, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale.

L'assemblée peut donc délibérer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur, KPMG ADVISORY, S.à r.l. (R.C.S. Luxembourg B 50.597), ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.30 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Lebrun, F. Charai, M. Castellani, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2006, vol. 155S, fol. 90, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Tholl.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

G. Lecuit.

(128871.3/220/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

### **HÜRLIMPECK A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 67.773.

L'an deux mille six, le vingt octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HÜRLIMPECK A.G., avec siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 67.773, constituée suivant acte du 4 novembre 1996 au Liechtenstein selon le droit liechtensteinois, statuts modifiés par une Assemblée générale extraordinaire qui a transféré le siège social à Luxembourg suivant acte reçu par Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg), le 28 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 170 du 16 mars 1999.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Maître Lydie Lorang, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Julien Rodrigues, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement;

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable;

III. Que la présente Assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Dissolution anticipée de la société et mise en liquidation;
2. Nomination d'un liquidateur de la société;
3. Détermination des pouvoirs conférés au liquidateur;
4. Divers.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de dissoudre la société et de la mettre en liquidation.

*Seconde résolution*

Est nommé liquidateur de la société Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

*Troisième résolution*

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus larges pour l'exercice de sa mission, notamment ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, tous ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Goebel, L. Lorang, J. Rodrigues, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, vol. 30CS, fol. 8, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2006.

*J. Elvinger.*

(128882.3/211/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

**H.H. AGENCY INTERNATIONAL S.A., HYGIENE AND HEALTH, Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 78.863.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04483, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2006.

*Signature.*

(125384.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

**J2CG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 106.308.

**EXTRAIT**

Sur demande du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement au siège de la prédite Société le 15 novembre 2006, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. «révocation de la Société Anonyme ATLANTICA HOLDING S.A., avec siège social à L-3378 Livange, Centre d'Affaires «le 2000», de son poste d'Administrateur;

2. nomination de Monsieur Christian Berg, gérant, né le 27 septembre 1955 à Metz, demeurant à F-57220 Boulay, 13, Sentier des Crêtes, en qualité de nouvel Administrateur;

3. Monsieur Christian Berg prédit est également nommé Administrateur-Délégué de la Société. A ce titre, il se voit attribuer un droit de signature exclusif ou de cosignature obligatoire».

Pour extrait conforme

C. Berg

*Administrateur-Délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04438. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(127020.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2006.

**RIMAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 101.269.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04506, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2006.

Signature.

(125387.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

**MALVESTIO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 54.159.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2006.

Signature.

(125388.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

**MARGIN FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 15.294.

L'an deux mille six, le dix-neuf octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MARGIN FINANCE S.A., avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 15.294, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 28 juin 1977, publié au Mémorial C, numéro 224 du 10 octobre 1977,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Frank Baden de résidence à Luxembourg, en date du 28 mars 1986, publié au Mémorial C, numéro 188 du 7 juillet 1986,

et dont la devise d'expression du capital social de la société a été convertie du franc luxembourgeois en euro par l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 18 décembre 2001, l'extrait afférent ayant été publié au Mémorial C, numéro 656 du 26 avril 2002,

ayant un capital souscrit fixé à cent mille euros (100.000,- EUR), représenté par quatre mille (4.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant à Echternacherbrück (Allemagne).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Décision de mettre en liquidation la société MARGIN FINANCE S.A.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société MARGIN FINANCE S.A. et de la mettre en liquidation.

*Deuxième résolution*

L'assemblée désigne la société de droit des Iles Vierges Britanniques TOLTEC HOLDINGS LIMITED, avec siège social à Tortola, Road Town, Wickhams Cay I, Vanterpool Plaza, 2nd Floor (Iles Vierges Britanniques), inscrite au registre des sociétés des Iles Vierges Britanniques en tant que International Business Company sous le numéro 381625, comme liquidateur de la société.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de donner décharge aux administrateurs de la société à savoir Madame Pascale Loewen, Messieurs Denis Bour et Alain Gouverneur ainsi qu'au commissaire aux comptes de la société à savoir la société anonyme KLOPP & BOUR CONSEILS S.A. pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au jour de la mise en liquidation de la société.

*Frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de sept cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Thill, F. Hübsch, Ch. Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 octobre 2006, vol. 539, fol. 46, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 novembre 2006.

J. Seckler.

(128898.3/231/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

**MALVESTIO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 54.159.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04477, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2006.

Signature.

(125390.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

**VGC (LUX) HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 12.500,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 102.766.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04505, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2006.

*Pour la société*

Signature

*Un gérant*

(125398.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

**EURO RECYCLING FIBRES E.R.F. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre Aspelt.

R. C. Luxembourg B 53.702.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05124, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

*Administrateurs*

(125401.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

114480

**RAFCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7217 Bereldange, 55, rue de Bridel.

R. C. Luxembourg B 101.456.

L'an deux mille six, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Sohrab Neshvad, architecte diplômé, demeurant à L-8085 Bertrange, 10, rue Michel Rodange.

Lequel comparant déclare qu'il est l'associé unique de la société à responsabilité limitée RAFCO, S.à r.l., avec siège social à L-8089 Bertrange, 7, rue des Près, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 19 mai 2004, publié au Mémorial C, numéro 876 en date du 28 août 2004.

Ceci exposé, l'associé représentant l'intégralité du capital social, a déclaré vouloir se considérer comme dûment convoqué en assemblée générale extraordinaire et, sur ordre du jour conforme dont il reconnaît avoir eu connaissance parfaite dès avant ce jour, a pris la résolution suivante sur l'ordre du jour suivant:

- Transfert du siège social et modification de l'article quatre des statuts.

*Résolution unique*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de Bertrange à Bereldange et de modifier par conséquent l'article cinq, premier alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 5 (premier alinéa).** Le siège social est établi à Bereldange.

(Le reste sans changement.)

L'adresse du siège est fixée à L-7217 Bereldange, 55, rue de Bridel.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, sont évalués approximativement à huit cents euros (800,- EUR).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Neshvad, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 octobre 2006, vol. 922, fol. 22, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties, sur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 novembre 2006.

A. Biel.

(129008.3/203/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

**RAFCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7217 Bereldange, 55, rue de Bridel.

R. C. Luxembourg B 101.456.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel.

(129010.3/203/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.